

Comment vous inscrire ?

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Numéro de licence :

Niveau de plongée technique :

Je m'inscris en tant que compétiteur au meeting (gratuit) pour les épreuves choisies ci-après :

- Trial
- Octopus 50 m
- 23 m émergence (parachute)
- Combiné

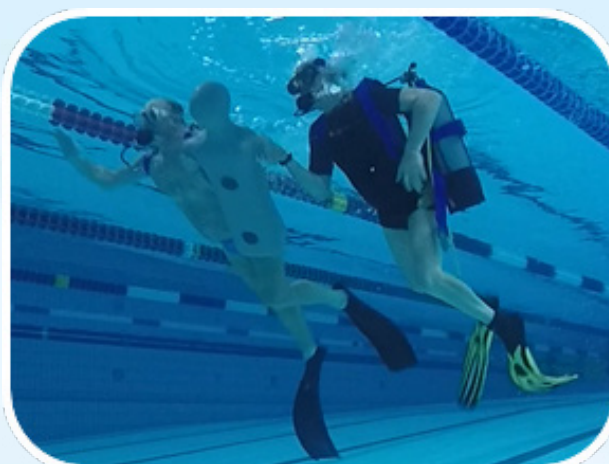
Nom du binôme :

=> je retourne ce coupon par mail à Christophe MARTIN, Président de la commission PSP du Codep 51 avant le 20 novembre :

christophemartin-plongee@orange.fr

Je souhaite participer à la formation arbitre (optionnelle). **Je m'inscris auprès de mon Président de club avant le 20 novembre**, et je joins un chèque de 30 € pour la journée, à l'ordre de "Codep 51")

Nota : les stagiaires arbitres peuvent également être compétiteur, dans la limite d'une épreuve, à préciser ci-dessus.



Attention !

Le nombre de participants à la formation arbitre sera limité.

Les équipes sont tenues d'apporter leur propre équipement de plongée en piscine (backpacks, détendeurs, blocs de 10 L ou 12 L) pour la compétition.

Ce meeting n'est pas inscrit au calendrier des compétitions de la FFESSM (non qualificatif pour les championnats de France)

1^e meeting interclubs de PSP

Dimanche 2 décembre 2018

À Châlons-en-Champagne (51)

Avec le soutien financier, logistique ou technique de :



Meeting entre les clubs marnais

Le Comité départemental de la Marne propose une rencontre entre les PSPeurs de la Marne et des départements voisins.

La journée est ouverte à tout plongeur de niveau 1 minimum et à tout plongeur « or » ayant déjà pratiqué la PSP (au moins une fois). Le programme de la journée propose également, **en option**, une formation « arbitre PSP » ouverte aux licenciés de plus de 16 ans.

Les inscriptions devront être effectuées à l'avance et au plus tard pour le 20 novembre 2018.

Compétition de 15h30 à 18h30

=> **Inscription GRATUITE.**

Le dimanche 2 décembre, la piscine olympique sera ouverte au 1^e meeting interclubs :

A partir de 14h30 : accueil des participants à la compétition.

De 15h30 à 18h30 : épreuves de PSP proposées selon le nombre de compétiteurs inscrits (combiné, trial, 23 m émergence, 50 m octopus mixte, relai 4x50 m mixte paritaire)

De 19h00 à 20h30 : remise des médailles et collation entre compétiteurs et arbitres.



Afin de mettre en avant la parité dans la PSP et en lien avec la plongée avec un « E », un classement sera effectué par binôme de compétiteurs : une homme et une femme, selon les catégories d'âge habituelles (cadets, juniors, seniors, master 1, master 2, master 3, master 4) tant que possible.



Formation « arbitre PSP » de 10h00 à 19h00

=> **OPTIONNELLE, 30 € d'inscription.**

La formation « arbitre de PSP » se déroulera sur la journée :

- 9h30 : accueil des arbitres en herbe
- 10h00-12h00 : 1^e phase en salle
- 12h00-13h30 : repas (frais compris dans le montant de l'inscription)
- 13h30-15h30 : 2^e phase en salle
- 15h30-18h30 : arbitrage lors du meeting

Une participation sera demandée aux arbitres pour la carte FFESSM d'arbitre et le repas de midi (30 € à régler par chèque à l'ordre du Comité départemental Marne).

